



RAS

LE

VOL

**GUIDE
CONTRE LE VOL**
DES
DEUX-ROUES

Le pavé dans la mare
MOTO
MAGAZINE

assurance
**mutuelle des
motards**
LIBERTÉ ASSURÉE

**COMMISSION
STOP VOL**



FFMC
MOTARDS & CITOYENS
Fédération Française des Motards en Colère

RAS LE VOL

LE VOL EN

CHIFFRES

Du plus petit des scooters jusqu'à la plus grosse GoldWing, toutes les motos s'volent

Les motos carénées sont plus chères à réparer que les basiques, donc également très convoitées. Les endroits à risque sont les grandes agglomérations, avec en tête les villes du sud de la France et les zones frontalières ou portuaires qui sont reconnues comme des plaques tournantes du trafic en général.

Le phénomène du vol, malgré l'augmentation du parc de deux-roues chaque année, reste une donnée stable. Il est même passé sous la barre des **80 000 vols par an** aujourd'hui. Mais moins d'une moto sur 10 est retrouvée.

Contrairement aux idées reçues, le pourcentage de vol dans les garages et parkings représente **25 % des délits**.

On ne le répétera jamais assez, le meilleur antivol c'est vous !

Nos conseils

Acheter un antivol certifié adapté à la moto. Choisir l'emplacement de stationnement de façon judicieuse. L'attacher correctement à un point fixe.

Au niveau des fréquences de vol, les scooters arrivent en tête, suivis des sportives, des roadsters et des sport-tourisme, toutes les motos se volent.

Comme c'est souvent le cas dans d'autres domaines, les deux-roues à la mode sont les plus exposés.

Pour vous éviter de voir disparaître votre engin, nous avons conçu ce Guide pratique de l'antivol.

Lisez-le attentivement ; vous y trouverez les bons conseils pour vous protéger contre le vol, et éviter la paranoïa ...

3

Comment reconnaître un bon antivol

Repérer le bon label



5

Pour stationner : les bons réflexes

Où garer sa moto et Comment l'attacher ?



6

Transporter en sécurité son antivol

Choisir les bons accessoires pour transporter son antivol



7

Les dispositifs complémentaires

Les sécurités électroniques et mécaniques



8

Le vol : les nouvelles techniques

Les agressions... déjouer les pièges



Comment reconnaître un bon antivol?

Repérer le bon label.

C'est aujourd'hui facile de choisir un bon antivol : Il porte obligatoirement une étiquette numérotée



Mémorisez bien cette étiquette fruit de l'association de la recommandation FFM et de la marque NF.

Qu'est-ce que la recommandation FFM ?

La commission Stop Vol de la FFM « torture » depuis 1987 de très nombreux antivol afin de conseiller les meilleurs produits du marché. Son expérience a permis un bond en avant de la qualité des antivol. Jusqu'en 2000, l'étiquette « FFM – Assurance mutuelle des motards » distinguait les produits qui avaient résisté aux tests de Stop Vol. De plus, elle permettait d'assurer une moto en garantie vol aux meilleures conditions, notamment à l'AMDM

Qu'est-ce que la marque antivol moto ?

Désormais, à l'initiative de la branche deux-roues du CNPA (Conseil national des professionnels de l'automobile), et s'appuyant sur l'expérience de Stop Vol, AFNOR Certification a développé une marque NF antivol moto. Elle concerne les antivol moto mécaniques (U, chaînes, flexibles, etc.) et les antivol électroniques. Cette marque NF traduit de très sévères exigences de résistance à l'effraction et de qualité de fabrication. Fruit de cette association : l'estampille « **Antivol moto certifié NF recommandé par FFM** » apposée sur les produits testés avec succès.

Qu'apporte un antivol étiqueté NF-FFM ?

Une réelle garantie de résistance à l'effraction : l'antivol doit résister à des tentatives d'effraction réalisées « en situation », c'est-à-dire dans les conditions réelles des tentatives de vol (outils du commerce, crochetage, etc.), par des opérateurs expérimentés. Il doit également résister à des essais sur machine (cisaillement, frappe, torsion, etc.). Ces tests sont réalisés par deux laboratoires indépendants : le CNPP (Centre national de prévention et de protection) pour les essais dits « en situation » et l'UTAC (Union technique de

L'ESSENTIEL

Ne vous laissez pas embobiner.

Sachez reconnaître un bon antivol. Il porte toujours l'estampille « Certifié NF recommandé FFM ». S'il ne l'a pas, c'est qu'il ne le mérite pas. Si vous avez des doutes sur un antivol vu dans un magasin ou dans un catalogue, n'hésitez pas à nous en faire part. Sachez que l'utilisation frauduleuse de nos logos entraîne systématiquement une action en justice.

Sites Web utiles :
www.fmc.asso.fr rubrique stop-vol
www.marque-nf.com et
www.stopvol.fr

L'achat d'un antivol.

Ne vous laissez pas influencer par un vendeur peu scrupuleux qui vous proposerait un produit non certifié.

Méfiez-vous, certains antivol ne s'adaptent pas à toutes les motos. L'achat de l'antivol doit être effectué avec la moto en référence, pour optimiser son utilisation. Un bon antivol mal positionné perd de son efficacité.



Comment reconnaître un bon antivol ?

Repérer le bon label.



l'automobile du motorcycle et du cycle) pour les essais dits « sur machine ».

Une information claire : l'antivol doit être accompagné d'une documentation fournissant toutes les recommandations et les conseils d'utilisation.

Des avantages auprès des assureurs : l'antivol est accompagné d'un bulletin (preuve d'achat) que le motard doit envoyer à sa compagnie d'assurance pour assurer son véhicule contre le vol ou pour être remboursé complètement, ou pour avoir une franchise réduite selon les cas.

Et aussi : AFNOR certification contrôle chaque année, par audit sur les lieux de production, que tous les antivol fabriqués et mis en vente remplissent bien ces exigences.

La commission Stop Vol de la FFMC prélève les antivol du marché et

veille à ce qu'ils conservent leur niveau de qualité. Elle accompagne également les innovations dans le domaine de la lutte contre le vol.

Les antivol sans étiquette NF/FFMC

Quel motard ne s'est jamais dit un jour : « Je ne vais pas investir dans un antivol cher, puisque ma moto, personne n'en veut. » Pourtant, toutes les motos se volent, pour faire un tour, pour les pièces ou les accessoires. Aucune n'est totalement à l'abri avec ces antivol - de tous formats et à tous prix - aucunement dissuasifs pour un voleur, même peu outillé. Simple chaîne sous tuyau de plastique, articulé ou « U » non certifié, ils sont à proscrire d'office.

Certains vendeurs et distributeurs savent y faire pour présenter des antivol - ou d'autres accessoires - comme des « produits moto » alors qu'ils ne présentent aucune garantie de qualité et/ou de sécurité.

en PRATIQUE

L'entretien.

Il est nécessaire de lubrifier la serrure régulièrement, surtout en hiver et par temps de pluie. Selon les fabricants, on utilisera soit un spray multifonction non gras (Abus, Auvray, Honda), soit une huile fluide (France Antivol) ou une huile épaisse en aérosol (Mad, Top Block, Accessoires Diffusion, Yamaha).

Nettoyez l'anse avec un chiffon propre, pensez à refermer les cache-poussière s'ils existent et évitez les nettoyages au Kärcher dans la serrure !



les bons réflexes

Pour stationner

Où garer sa moto et comment l'attacher.

Pour bien attacher une moto, il suffit de respecter quelques règles de manière à rendre la tâche plus difficile aux voleurs.

Bien choisir l'emplacement du stationnement.

S'ils existent, utilisez les parkings deux-roues. Le stationnement sur le trottoir est théoriquement interdit ; sauf si un parc de stationnement y est aménagé. Selon l'article R413-18 vous pouvez alors circuler à faible allure sur le trottoir pour accéder à ces places. Dans tous les cas, veillez à ne pas gêner le passage pour les poussettes, les personnes âgées ou handicapées, ou l'accès des pompiers. Si possible, repérez les points fixes potentiels (mobiliers urbains, arbres, poteaux) pour y attacher votre moto.

Évitez tout endroit isolé, ou mal éclairé. De manière générale, évitez tous les lieux où la présence d'un individu affairé sur votre moto peut passer inaperçue du public.

Dans le cas où vous garez votre moto dans un garage, et même si l'endroit est gardé la nuit, il faut quand même attacher votre moto à un solide point fixe.

Bien attaché sa moto

1 S'il n'y a pas de point fixe à proximité : D'une manière générale, l'antivol devra entraver la rotation d'une roue tout en empêchant le démontage de celle-ci.

Sur la roue avant : prendre ensemble avec l'antivol les deux tubes de fourche et un bâton de roue, si possible en passant au dessus des étriers de frein.

Sur la roue arrière : l'antivol devra prendre le bras oscillant et un bâton de roue. Ne pas passer l'antivol seulement dans une roue car il restera possible de la faire tourner, ou de la remplacer par une autre.

2 S'il y a un solide point fixe à proximité : c'est la meilleure solution. Trouver un point d'ancrage sur une partie fixe ou très difficile à démonter : boucle dans le cadre, bras oscillant, haut des tubes de fourche (au dessus du garde-boue).

3 Si le point fixe est trop éloigné de la moto et que votre antivol n'est pas assez long, vous pouvez utiliser un deuxième antivol pour faire rallonge.

Évitez les points d'attache trop facilement démontables, comme le silencieux d'échappement, les amortisseurs ou les roues, plus rapides à démonter qu'on ne le pense.

L'ESSENTIEL

Où attacher son deux-roues

L'endroit idéal pour tout stationnement prolongé : cherchez un emplacement bien en vue, et éclairé la nuit. Pensez aux piétons, aux handicapés, aux poussettes et aux enfants qui peuvent se blesser, se brûler sur l'échappement ou ne plus pouvoir se déplacer sur les trottoirs.

Comment attacher son deux-roues

Le véhicule doit idéalement être attaché à un point fixe (poteau, barrière, parking deux-roues...), ce qui oblige les voleurs à détruire le système antivol pour pouvoir partir avec la moto ou pour la mettre dans une camionnette. N'oubliez pas non plus le blocage de direction, même si son efficacité est insuffisante : c'est un obstacle supplémentaire pour le voleur.

mauvais réflexe



bon réflexe



Transporter en toute sécurité **son antivol**

Choisir les bons accessoires pour bien transporter son antivol

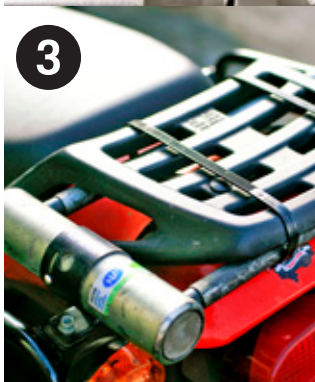
Transporter un antivol dans un sac à dos, ou autour du cou, est à proscrire (en cas de chute, la colonne vertébrale n'y résisterait pas). D'autres moyens existent.

1 Support d'antivol. On trouve dans le commerce des supports vissés, pratiques, mais il faut éviter de les fixer à des endroits trop fragiles ou trop salissants (garde-boue, plaque d'immatriculation...).

2 Logement sous la selle. Sur certaines motos le fabricant a prévu un emplacement sous la selle, généralement pour un U. Il existe des modèles d'antivols parfaitement adaptés à ces logements. Il est parfois possible de découper le plastique dudit logement s'il est trop petit.

3 Porte-paquet. Quelques-uns permettent de glisser un U dans un guide ; sinon, on peut toujours le fixer dessus, bien à plat avec un sandow.

4 Top-case et bagagerie. Le top-case, les sacoches cavalières, les sacoches de réservoir et les porte-bagages sont des solutions sûres et bien pratiques pour le transport de l'antivol.



L'ESSENTIEL Choisir son antivol..

Un bon antivol est celui que l'on va utiliser. Il est essentiel de le choisir en fonction de sa moto et des moyens à mettre en œuvre pour le transporter.

Sécurité avant tout.

Il est essentiel de transporter son antivol correctement et en sécurité pour soi comme pour les autres usagers.

Les dispositifs complémentaires

Les sécurités électroniques : alarmes, anti-démarrage, géolocalisation.
Le gravage - Les bloque-disques - Le blocage de direction..

Les différents dispositifs évoqués dans cette page ne sont efficaces qu'en complément d'un antivol mécanique « Certifié NF recommandé par la FFMC »

Le blocage de direction

Souvent appelé Neiman, ce blocage de direction est souvent rendu obligatoire par les assureurs. Bien que trop facile à neutraliser, l'usage en est toutefois recommandé car il oppose un barrage supplémentaire à l'éventuel voleur.

Les alarmes

De la plus basique (simple sirène) à la plus high-tech (repérage de la moto par satellite) en passant par la plus complexe (multiple coupure d'allumage), l'alarme reste un simple complément à l'antivol mécanique. Elle n'empêchera jamais de pousser votre moto (si elle n'est pas attachée à un point fixe) dans une camionnette.

Le montage est le point le plus délicat. Panne, ou pire, accident, sont parfois le résultat de leur mauvais fonctionnement ou d'un vieillissement accéléré. Dans tous les cas, proscrire les montages « à faire soi-même ».

Les dispositifs de géolocalisation

Retrouver sa moto après le vol est l'ambition de ces nouveaux dispositifs électroniques fonctionnant par radiofréquence ou par GPS. Ils indiquent l'emplacement de la moto au propriétaire ou aux forces de l'ordre afin d'aider ces dernières à récupérer la moto. L'utilisation de ces dispositifs se développe mais leur démocratisa-

tion n'est pas à l'ordre du jour. En effet, ils restent limités (possibilité de les désactiver, d'empêcher leur fonctionnement, taux de récupération des motos relativement faible) et sont onéreux. Le dispositif (ainsi que son installation) est cher et son utilisation est conditionnée à un abonnement mensuel...

L'anti-démarrage

De plus en plus, les constructeurs proposent des systèmes à transpondeur qui permettent de mettre hors service le cœur du système d'allumage. Ce type de produit est issu du monde de l'automobile où il a fait ses preuves. Ce système est matérialisé par une clef de contact sans laquelle il n'y a pas de démarrage possible. Malheureusement beaucoup de motos sont volées sans qu'on les fasse démarrer. Et les plus volées sont munies d'un système Anti-démarrage

Le gravage

Exigé par certaines assurances, il permet dans tous les cas de lutter contre la cause numéro un du vol de deux-roues motorisés : le trafic de pièces détachées.

Les pièces gravées sont celles les plus exposées lors d'une chute (carénage, fourche, réservoir, échappement, moteur, cadre, bras oscillant...). Le nombre de pièces tatouées varie selon les tatoueurs et le véhicule. Si vous achetez une

moto d'occasion gravée, pensez à demander à l'ancien propriétaire le certificat de gravage, et à le réenregistrer à la société de gravage. De même, quand vous achetez une pièce d'occasion tatouée, exigez du vendeur le certificat de gravage correspondant.

Bonnes idées

La peinture personnalisée. Les pièces peintes sont plus difficiles à vendre, de ce fait les motos sont moins volées...

Les bloque-disques

Tout leur intérêt réside dans leur petite taille, qui permet de les transporter aisément. Par contre, ils ne permettent pas d'attacher sa moto à un point fixe et, de par leur conception, ne résistent que quelques dizaines de secondes aux voleurs.

en PRATIQUE

Les pièces d'occasion

Les deux-roues sont souvent volés pour être revendus en pièces détachées.

Aussi n'achetez vos pièces d'occasion qu'à une casse agréée. Méfiance sur Internet...

Le vol :

les nouvelles techniques

Ruse ou agressions... déjouer les pièges

Si la plupart des voleurs profitent de votre absence pour subtiliser votre moto, d'autres versent carrément dans l'agression. il faut donc toujours être sur ses gardes.

La qualité des antivols et les techniques d'anti-démarrage rendant le vol de plus en plus difficile, les voleurs sont amenés à utiliser d'autres moyens.

Une moto bien attachée étant plus difficile à voler, certains préfèrent attendre que le propriétaire la

mette en route pour la lui dérober.

1er temps, méfiez-vous donc au moment du démarrage et des arrêts. A l'approche d'un feu, ralentissez pour arriver devant lorsqu'il passe au vert. Rester vigilant si des individus vous coupent la route en simulant un accident ou une panne pour vous arrêter.

2e temps, l'individu fait descendre le conducteur de sa moto. Une manœuvre effectuée par la ruse (constat bidon), par la menace (armes) ou par la violence (coups).

3e temps, il part en trombe. Pour empêcher la fuite, les parades existent. En cas de violence ne résistez pas, votre vie vaut plus que votre moto.

Autre forme de vol avec violence : le Home Jacking.

Certains individus viennent menacer le propriétaire à son domicile et repartent avec les clés. Plus élégant, les faux acheteurs qui répondent à votre annonce et

en PRATIQUE

Vous venez d'être victime d'un vol.

Sans vous donner de faux espoir, regardez dans les ruelles alentour, dans une cour, une cage d'escalier sous une bâche... Les voleurs cachent souvent leur butin à proximité pour revenir à un moment plus tranquille finir leur besogne. C'est une pratique très courante. Renseignez-vous auprès des commerçants, ils ont peut-être vu quelque chose.

s'emparent de votre véhicule. Le vol à domicile est assez fréquent car l'engin est toujours au même endroit, au calme à l'abri des regards, les clés parfois à proximité.



Cette brochure vous est offerte par :



Réalisé par l'équipe de Moto Magazine et la commission Stop Vol de la FFMC
(Fédération Française des Motards en Colère).